



Je ne vois plus mes enfants suite a un droit de visite libre

Par **daffy666**, le **14/04/2008** à **11:47**

le juge a accordé un droit de visite/hébergement libre il ya 1 an et je ne l'ai voit plus
y a t'il un moyen de cesser a payer la pension alimentaire que je paye toujours mensuellement
?
j'ai entendu parler de se faire déchoir de ses droits parentaux?